

En ligne tous les mercredis

20 février 2013

**LA VIE ECONOMIQUE**

- [Avec une croissance nulle, le gouvernement dit adieu aux 3 %](#)
- [66 800 emplois détruits en 2012](#)
- [Sondage : les jeunes pas convaincus par le contrat de génération](#)
- [Pour la Cour des comptes, la fête est finie !](#)
- [Crédit à la consommation : vers un fichier des emprunteurs](#)
- [Vieillir crée aussi de l'emploi](#)
- [Les exportations d'armes françaises en chute libre en 2012](#)
- [Alerte rouge sur les ETI : une sur cent a fait faillite en 2012](#)
- [Un petit patron gagne 4 250 euros net par mois](#)
- [Pour le lobby de la viande de cheval, 8 000 emplois sont en jeu](#)

**COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

- [Taxe sur les allocations familiales : Moscovici attend un rapport d'expert](#)
- [Impôts : l'OCDE attaque les multinationales](#)

**LA VIE DES ENTREPRISES**

- [PSA annonce 5 milliards d'euros de pertes en 2012](#)
- [Renault reste dans le vert malgré une baisse des bénéfices](#)
- [Quelques résultats d'entreprises pour 2012 :](#)  
**Total** annonce de colossaux profits en 2012, **Société Générale** affiche un bénéfice en recul pour 2012, Cosmétiques : **L'Oréal** fait encore mieux que le marché, **Publicis** signe « la meilleure année de son histoire », **BNP Paribas** : bénéfice net 2012 en hausse, mais inférieur aux attentes
- [EDF va recruter 2 000 personnes en 2013](#)
- [Air France : Transavia rentable pour la 1ère fois de son histoire](#)
- [Microsoft devrait 52 millions d'euros au fisc français](#)

**OPINIONS/VIE POLITIQUE**

- [La « stupidité fonctionnelle » à l'origine de la crise financière ?](#)

**TEXTES LEGISLATIFS ET****REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS**

- [Lutte renforcée contre la fraude aux finances publiques](#)

**LIVRES/REVUES**

- [« La vérité sur le Cholestérol », Philippe Even](#)

**Qu'est-ce que Le.Crible ?**

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant :

[eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Avec une croissance nulle, le gouvernement dit adieu aux 3 %

Le 13/02/13, suite à l'annonce par l'Insee d'une croissance nulle sur l'ensemble de l'année 2012, le 1<sup>er</sup> ministre, **Jean-Marc Ayrault**, a reconnu que l'objectif d'un déficit public ramené à 3 % du PIB d'ici la fin 2013 ne serait pas atteint : « *Nous ne serons pas exactement, je pense, aux 3 % en 2013, pour une raison simple, c'est que la croissance en France, en Europe et dans le monde, est plus faible que prévu* ». Tout en affirmant cependant que l'objectif de 0 % de déficit à la fin du quinquennat serait, lui, atteint : « *L'objectif, et il sera atteint, c'est le déficit zéro à la fin du quinquennat de François Hollande, ce qui compte c'est la trajectoire. Nous allons la poursuivre. Nous allons dans la bonne direction* ». **François Fillon** (UMP) a réagi le 14/02, en dénonçant « *la légèreté avec laquelle le gouvernement a renoncé à l'objectif de déficit public à 3 % du PIB* », la France démontrant ainsi, selon lui, « *son laxisme budgétaire* » à ses partenaires européens et aux investisseurs : « *Pour les investisseurs, notre pays risque de devenir le maillon faible de l'Union européenne. Pour les citoyens, c'est un engagement de plus aux oubliettes ! [...] Le gouvernement est coupable de mener une politique économique qui n'assure ni la rigueur ni la croissance. L'absence de réformes de fond pèse sur les comptes publics et sociaux et l'augmentation massive des impôts casse toute chance de reprise. Ces erreurs ne peuvent qu'aboutir à davantage de chômage* ». Pour le **Parti socialiste**, ces propos sont « *inacceptables et totalement déplacés de la part de celui qui, Premier Ministre de la banqueroute, a plombé les finances publiques de notre pays* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130214.CHA6302/ayrault-admet-que-la-france-ne-tiendra-pas-son-objectif-de-3.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130214](http://www.challenges.fr/economie/20130214.CHA6302/ayrault-admet-que-la-france-ne-tiendra-pas-son-objectif-de-3.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130214)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 14/02/2013)

### ● 66 800 emplois détruits en 2012

D'après les chiffres de l'Insee, publiés le 14/02, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles a diminué de 0,2 % en France au 4<sup>ème</sup> trimestre, avec 28 100 postes détruits. La baisse de 2,7 % de l'emploi intérimaire (13 800 postes en moins) explique en partie ce recul. Les secteurs les plus touchés : l'industrie (- 0,4 %), la construction (- 0,3 %), le tertiaire (- 0,1 %). Au total, c'est 66 800 emplois qui ont été détruits en 2012.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2013/02/14/97002-20130214FILWWW00424-66800-emplois-detruits-en-2012.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 14/02/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● Sondage : les jeunes pas convaincus par le contrat de génération

D'après la 21<sup>ème</sup> édition de l'Observatoire du travail BVA/BPI/ L'institut du leadership/L'Express, publiée mercredi 13/02, 58 % des actifs de moins de 30 ans pensent que le contrat de génération ne permettra pas de lutter efficacement contre le chômage. Dans le détail, 41 % le considèrent comme « *pas vraiment* » efficace, 17 % comme « *pas du tout* » efficace. Les plus de 30 ans sont, eux, 70 % à n'être pas convaincus (46 % « *pas vraiment* », 24 % « *pas du tout* »). Les attentes vis-à-vis de l'entreprise : qu'elle soit « *attentive aux conditions de travail* » (60 % des personnes interrogées), qu'elle préserve un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée (50 % des moins de 30 ans, 46 % des plus de 30 ans), qu'elle paie mieux (36 % des moins de 30 ans, 38 % des plus de 30 ans), qu'elle offre un emploi stable (19 % des moins de 30 ans, 36 % des plus de 30 ans). Il ressort aussi de l'enquête qu'une majorité considère qu'il leur a été « *facile* » de trouver leur emploi actuel (67 % des moins de 30 ans, 64 % des plus de 30 ans) et qu'il s'agit d'un emploi « *choisi* » (74 % pour les moins de 30 ans).

- **NB** : « *Enquête réalisée par Internet du 11 au 20 décembre 2012 auprès d'un échantillon de 1 000 salariés français âgés de 15 ans et plus, actuellement en activité, dont 500 âgés de moins de 30 ans, selon la méthode des quotas* », explique **Le Point**.

[http://www.lepoint.fr/economie/sondage-les-jeunes-pas-convaincus-par-le-contrat-de-generation-13-02-2013-1626946\\_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130213](http://www.lepoint.fr/economie/sondage-les-jeunes-pas-convaincus-par-le-contrat-de-generation-13-02-2013-1626946_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130213)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 13/02/2013)

### ● Pour la Cour des comptes, la fête est finie !

En présentant le rapport annuel de la Cour des comptes, Didier Migaud, son premier président, a déclaré que si le pays ne voulait pas que sa dette s'envole, le gouvernement ne devait pas relâcher son effort de rigueur budgétaire. **M. Migaud** : « *Une partie toujours importante du chemin reste à faire, [même si] les mesures annoncées pour 2013 représentent un effort considérable et même sans précédent* ». Effort qui, pour l'année 2013, porte sur 38 milliards d'euros, soit presque 2 points de PIB. **M. Migaud** : « *Un tel montant n'a jamais été réalisé dans l'histoire récente de notre pays. Il dépasse l'effort consenti en 2012, ainsi que ceux réalisés en 1994 et 1996 pour permettre à notre pays d'entrer dans la zone euro, chacun de l'ordre d'un point et demi. [...] Il faut s'y tenir. Car cette année la dette publique augmentera pour dépasser les 90 % du PIB, et continuera encore vraisemblablement de s'accroître en 2014 et 2015, malgré les mesures de redressement programmées* ». Prenant en compte une conjoncture adverse, la Cour des comptes considère que la France a peu de chances de réaliser le 0,8 % de croissance sur lequel elle a assis son budget. Dans ces conditions, l'objectif des 3 % de déficit des comptes publics « *n'a que peu de chances d'être atteint* ». **M. Migaud** insiste sur la « *nécessité de faire porter l'intégralité de l'effort de redressement jusqu'au retour à l'équilibre sur la seule maîtrise des dépenses* » : « *En 2012 comme en 2011, l'effort a reposé à 78 % sur des hausses de prélèvements obligatoires (75 % en 2013)* ». Ces dernières années, en effet, de très nombreuses nouvelles mesures fiscales ont été introduites. La Cour en a répertorié 70 ayant chacune un impact sur l'exercice 2013 supérieur à 100 millions d'euros. **M. Migaud** : « *Ce foisonnement entraîne une complexification et une instabilité de notre système fiscal très préjudiciables aux entreprises et aux investisseurs* ». La priorité est donc de s'attaquer aux dépenses, M. Migaud rappelant que la recherche d'économies ne devait pas se limiter à l'Etat, mais devait également s'étendre « *à la Sécurité sociale, dans les nombreuses agences (Météo-France, Pôle emploi, France Télévisions...) et dans les provinces* ». **Le Point** : « *Les dépenses publiques représentent 56 points de PIB en 2011, soit le plus haut niveau jamais atteint en France et le deuxième de l'OCDE. C'est dire que des gisements importants d'économies existent. Le rapport annuel de la Cour des comptes fourmille de suggestions. Les collectivités locales sont sérieusement rappelées à l'ordre par la Cour. En euros constants et hors transferts de compétences, leurs dépenses ont augmenté entre 2002 et 2011 de 16 milliards d'euros pour le bloc communal, de 13 milliards pour les départements et de 7 milliards pour les régions* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/pour-la-cour-des-comptes-la-fete-est-finie-12-02-2013-1626580\\_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130213](http://www.lepoint.fr/economie/pour-la-cour-des-comptes-la-fete-est-finie-12-02-2013-1626580_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130213)

- Le rapport annuel 2013 de la Cour des comptes :

<http://www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/Le-rapport-public-annuel-2013>

- Le rapport annuel 2013, ses synthèses et le discours du premier président :

<http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Rapport-public-annuel-2013>

- Le rapport d'activité 2012 de la Cour de discipline budgétaire et financière :

<http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Rapport-d-activite-2012>

(Sources : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 13/02/2013, [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr) du 12/02/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● Crédit à la consommation : vers un fichier des emprunteurs

Le 12/02/13, Benoît Hamon, ministre délégué à la Consommation, a indiqué que la création du registre national des crédits, (appelé aussi « *fichier positif* »), figurera dans le projet de loi présenté au printemps. Un outil qui pourrait stimuler la concurrence dans le crédit à la consommation. **M. Hamon** : « *[Le registre national des crédits] est incontestablement un outil de stimulation de la concurrence pour le secteur puisqu'il permettra à tout nouvel établissement de crédit agréé [...] de pouvoir entrer sur ce marché, là où c'est plus difficile de se faire une place. [...] Les grands acteurs du crédit à la consommation disposent, en l'état, de données considérables sur les emprunteurs, qui s'apparentent quasiment à un fichier positif privé et leur confère un avantage important par rapport à de nouveaux entrants. [...] Le renforcement de la concurrence est, avec la responsabilisation des prêteurs, l'un des deux grands buts poursuivis par le projet de loi dont l'examen devrait débiter à l'assemblée*

début juin. *[Ce renforcement de la concurrence doit permettre de proposer] des offres plus attractives pour un certain nombre de publics jusqu'ici plus ou moins écartés du bénéfice du crédit à la consommation. [A terme,] un des objectifs, c'est d'augmenter le nombre de personnes qui bénéficient d'un crédit, ouvrir à d'autres populations le crédit à la consommation* ». Le fichier positif, c'est aussi recenser l'ensemble des crédits contractés par les particuliers pour éviter que des ménages ne puissent souscrire des crédits en rafale et ne sombrent dans le surendettement. Les réactions sont toutefois très mitigées. La précédente majorité y avait renoncé après les réserves émises par la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés). Les associations de consommateurs, les établissements de crédit, les politiques sont, eux, toujours très divisés sur le sujet.

[http://www.challenges.fr/economie/20130212.CHA6154/credit-a-la-consommation-vers-un-fichier-des-emprunteurs.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130212](http://www.challenges.fr/economie/20130212.CHA6154/credit-a-la-consommation-vers-un-fichier-des-emprunteurs.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130212)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 12/02/2013)

### ● Vieillir crée aussi de l'emploi

Le Synerpa, le syndicat national qui regroupe 1 800 maisons de retraites, prévoit 2 500 recrutements dans les six prochains mois, « à tous les niveaux de qualification ». **Florence Arnaiz-Maumé**, déléguée générale du Synerpa : « Notre secteur est très dynamique puisqu'il recrute en moyenne chaque année entre 8 000 et 10 000 personnes, avec quelque 2 500 créations nettes d'emplois ». Les postes à pourvoir sont très variés : infirmières, aides-soignants, auxiliaire de vie sociale, médecins, psychologues, ergothérapeutes ou kinésithérapeutes. Sans oublier les fonctions d'encadrement et de direction d'établissements. **Mme Arnaiz-Maumé** : « Les recrutements en emploi cadres représentent 20 % du total. [...] Nos recrutements sont pérennes et non délocalisables. Ils se font à 84 % en CDI et à plus de 80 % sur des temps pleins ». **Mme Arnaiz-Maumé** insiste sur les « efforts significatifs » déployés sur la formation, efforts qui permettent de progresser dans sa carrière : « Il n'est donc pas nécessaire d'avoir tout de suite un haut niveau d'études pour se faire embaucher. Et n'oublions pas que le secteur du grand âge est l'un des rares à offrir aux soignants la possibilité de faire du management d'équipe et d'évoluer vers de l'encadrement ». **Jean-Claude Marian**, président d'Orpéa, adhérent du Synerpa et n°1 européen de la prise en charge de la dépendance : « Nous allons ouvrir une vingtaine de nouveaux établissements cette année, la plus grande partie en France ». À l'occasion de la présentation de ses résultats annuels, le groupe annonce 1 200 créations nettes d'emplois en CDI pour 2013.

**M. Marian** : « Sur les cinq dernières années, le groupe a créé plus de 7 000 emplois ». Avant de rappeler qu'Orpéa est aussi un acteur de poids pour l'emploi dans le BTP (Bâtiment-Travaux publics) à travers ses programmes de rénovation et de restructuration : « Nous avons en permanence en France entre 40 et 50 chantiers en cours. À ce titre, nous contribuons à sécuriser près de 3 000 emplois dans ce secteur ».

<http://www.lefigaro.fr/emploi/2013/02/13/09005-20130213ARTFIG00508-vieillir-cree-aussi-de-l-emploi.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 13/02/2013, Christine Lagoutte)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les exportations d'armes françaises en chute libre en 2012

Les exportations d'armes ont chuté de plus de 20 % en 2012, à 5 milliards d'euros contre 6,5 milliards en 2011. Pour **Laurent Collet-Billon**, délégué général de l'armement : « *[Cette baisse s'explique par] une concurrence extrêmement forte sur le marché des armements. Elle est due à la fois au retour des Américains [qui se montrent] extrêmement offensifs du fait de la diminution des commandes de production du département de la Défense, et de l'émergence de pays qui accèdent à un niveau technologique qui les rend concurrentiels* », comme Israël, l'Italie et la Corée du Sud. **M. Collet-Billon** : « En 2013, il est indispensable de poursuivre notre effort sur l'expertise technologique, pour maintenir au meilleur standard les capacités des forces armées et préserver la compétitivité de notre industrie ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130213.CHA6177/les-exportations-d-armes-francaises-en-chute-libre-en-2012.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130213](http://www.challenges.fr/entreprise/20130213.CHA6177/les-exportations-d-armes-francaises-en-chute-libre-en-2012.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130213)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 13/02/2013)

### ● Alerte rouge sur les ETI : une sur cent a fait faillite en 2012

D'après une étude de la **Coface** sur les défaillances d'entreprises en France, les faillites des entreprises de taille intermédiaire (ETI, entre 250 et 4 999 salariés) ont augmenté. 1 % d'entre elles exactement ont fait faillite en 2012. **Khalid Ait-Yahia**, économiste et l'un des auteurs de l'étude : « Ces entreprises qui font tant défaut à l'économie française mais qui sont à l'inverse au cœur du modèle allemand, sont dans une situation alarmante. Quarante-cinq ont dû mettre la clé sous la porte l'an passé (soit quasiment autant que lors de la récession de 2009), ce qui représente un "taux de casse" de 1 %. Pour chaque faillite d'ETI, c'est quasiment 27 millions d'euros de dettes fournisseurs qui partent en fumée. [...] La nouveauté de la crise actuelle, c'est que de plus en plus de grosses ETI sont poussées à la faillite ». « De fait, le chiffre d'affaires médian des entreprises en faillite s'est hissé à 71 millions d'euros en 2012 contre 50 millions en 2011 », constate **L'Expansion**. Les raisons des difficultés qu'elles connaissent ? Elles ne sont « pas assez tournées à export, trop industrielles, trop spécialisées sur la moyenne gamme où l'effet prix est ravageur, pas assez grosses pour avoir un vrai pouvoir de négociation avec les grands donneurs d'ordre », avec une rentabilité aujourd'hui laminée par la déflation qui sévit dans la plupart des branches industrielles, et un taux de marge qui atteint tout juste 28 % (le plus bas niveau d'Europe). **Frédéric Wissocq**, responsable de branche à la direction de l'arbitrage : « Elles sont aujourd'hui prises dans un cercle vicieux dans lequel tous les points de fragilité détectés s'autoalimentent ». **L'Expansion** : « C'est parce qu'elles dégagent une rentabilité insuffisante que la préservation de la trésorerie l'emporte toujours sur l'investissement, limitant ainsi la montée en gamme donc les gains de parts de marché et donc la rentabilité....ainsi de suite ». **Frédéric Wissocq** : « La durée et la violence de la crise ont révélé leurs fragilités intrinsèques ». Problème : si les ETI ne représentent qu'un quart des exportations, elles emploient un quart des salariés en France. « Alors à quand un plan ORSEC spécial ETI ? », conclut **L'Expansion**.

<http://lexpansion.lexpress.fr/economie/alerte-rouge-sur-les-eti-une-sur-100-a-fait-faillite-en-2012-372504.html>

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 14/02/2013, Béatrice Mathieu)

### ● Un petit patron gagne 4 250 euros net par mois

Une étude de l'Insee, réalisée pour le compte de la CGPME, révèle que le salaire mensuel net en équivalent temps plein d'un dirigeant d'entreprise de moins de 20 salariés s'élevait, en moyenne en 2010, à 4 248,33 euros, soit 50 980 euros annuels. A peu près l'équivalent des revenus d'un cadre supérieur, « très éloignés » de la rémunération des patrons du CAC 40. Le salaire du patron est fonction des effectifs : pour une entreprise entre 20 et 50 salariés, il est de l'ordre de 77 270 euros ; pour une entreprise de plus de 50 salariés, il passe à 107 000 euros. **Le Figaro** : « Toutes tailles et tous secteurs confondus, le salaire net moyen annuel d'un patron de PME s'établissait donc à 65 200 euros, en hausse de 7,1 % sur un an. Soit une moyenne de 5 433,33 euros par mois ». Le secteur aux rémunérations les plus élevées : celui des activités financières (111 130 euros en 2010, soit une hausse de 5,6 % en un an toute taille confondue).

- **NB** : La France compte 2,5 millions d'entreprises de moins de 20 salariés, qui concentrent 66 % des effectifs. 94 % des entreprises sont des TPE, employant moins de 10 salariés.

<http://www.lefigaro.fr/entrepreneur/2013/02/14/09007-20130214ARTFIG00548-un-petit-patron-gagne-4250-euros-net-par-mois.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 14/02/2013, Marc Landré)

[Retour au sommaire](#)

### ● Pour le lobby de la viande de cheval, 8 000 emplois sont en jeu

Suite à la crise concernant « l'affaire des lasagnes », Eric Vigoureux, président de la Fédération de la boucherie hippophagique de France, a accordé un entretien à Challenges.

- **M. Vigoureux** : « Je suis rassuré par les résultats de l'enquête et les déclarations des ministres français. [...] Les fraudeurs seront châtiés, ils ne pourront pas fuir leurs responsabilités. [...] La viande chevaline est un produit fréquemment attaqué car il y a une sensibilité très forte d'une partie de la population. Aujourd'hui, il s'agit d'une consommation de niche. [La boucherie chevaline] représente 8 000 emplois, dans les abattoirs, le négoce et

la distribution. Il reste 700 bouchers chevalins en France, il y en avait le double il y a dix ans. Les ventes représentent 0,4 % du total du marché de la viande ».

- **L'intégralité de l'entretien, par Jean-François Arnaud :**

[http://www.challenges.fr/economie/20130215.CHA6337/le-lobby-de-la-viande-de-cheval-s-inquiete-pour-l-emploi.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130215](http://www.challenges.fr/economie/20130215.CHA6337/le-lobby-de-la-viande-de-cheval-s-inquiete-pour-l-emploi.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130215)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 15/02/2013, Jean-François Arnaud)

## **COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

### ● **Taxe sur les allocations familiales : Moscovici attend un rapport d'expert**

Lors du Grand rendez-vous Europe 1 - i>Télé – « Le Parisien »-« Aujourd'hui en France » du 17/02/13, **Didier Migaud**, 1<sup>er</sup> président de la Cour des comptes, a évoqué une éventuelle taxation des prestations familiales : « *Les prestations familiales, les allocations familiales, le fait qu'elles soient fiscalisées ou pas, c'est un sujet qui peut être mis sur la table. [...] On peut considérer que c'est une prestation qui rentre dans les revenus et qui peut d'une certaine façon être fiscalisée* ». **Pierre Moscovici**, ministre de l'Economie et des finances, a réagi lundi 18/02 sur RTL : « *Je ne vais pas improviser là-dessus, il y a actuellement une mission qui a été confiée à un ancien président de chambre à la Cour des comptes, Bertrand Fragonard, le grand spécialiste de ces questions sur la politique familiale, qui rendra ses conclusions au Premier ministre, et ensuite nous prendrons nos décisions* ». Pour **David Assouline**, porte-parole du PS : « *Les débats sont ouverts. [...] Il y a des arguments pour, des arguments contre. En tous les cas, il n'est pas tabou de considérer que le rapport entre le niveau de revenus et le niveau des allocations familiales puisse être posé* ». **Nathalie Kosciusko-Morizet**, ex-ministre UMP, sur France Inter : « *Il ne faut pas mélanger les instruments. Les allocations familiales ne sont pas un instrument de répartition. [Les allocations] ne servent pas à rétablir l'équilibre et la justice entre des personnes qui ont plus ou moins de revenus. Ça sert, à niveau de revenus équivalent, à donner un avantage à ceux qui ont des enfants, parce que ça coûte de l'argent d'élever des enfants et que c'est un investissement pour l'avenir. [...] Quand on veut faire d'un instrument de politique familiale un instrument de justice fiscale, on passe à côté de ses objectifs* ». **Jean-François Copé**, sur Europe 1 : « *C'est du court terme. C'est pour trouver encore deux ou trois milliards au détriment des Français. Si ça s'inscrit dans un plan global, je peux le comprendre. Mais là, c'est la énième goutte d'eau qu'on va enlever de la mer en faisant croire qu'on va réduire le déficit. Cela ne vaut pas politique économique mobilisatrice* ».

<http://www.leparisien.fr/economie/votre-argent/taxe-sur-les-allocations-familiales-moscovici-attend-un-rapport-d-expert-18-02-2013-2577513.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 18/02/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Impôts : l'OCDE attaque les multinationales**

Le 12/02/13, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a reconnu des failles dans les normes fiscales internationales et a promis un « *plan d'action* » ambitieux pour y remédier. **L'OCDE** : « *Certaines multinationales utilisent des stratégies qui leur permettent de ne payer que 5 % d'impôts sur les bénéficiaires, alors que des entreprises plus petites en acquittent jusqu'à 30 %* ». **Angel Gurría**, secrétaire général de l'OCDE : « *Bien que techniquement licites, ces stratégies sapent la base d'imposition de nombreux pays et menacent la stabilité du système international. [...] A l'heure où pouvoirs publics et citoyens ont du mal à joindre les deux bouts, il est essentiel que tous les contribuables - particuliers et entreprises - paient leur juste part d'impôts* ». Pour **Pascal Saint-Amans**, responsable de la fiscalité à l'OCDE, l'organisation espère surfer sur la vague d'indignation pour aboutir « *rapidement* » à de nouvelles règles internationales permettant de « *rendre inopérants les schémas agressifs d'optimisation fiscale* ». **Mathilde Dupré**, de l'ONG **CCFD-Terre solidaire**, fait remarquer que ces règles fiscales ont le plus souvent été inspirées par l'OCDE elle-même : « *Pour la première fois, l'organisation reconnaît qu'il y a des failles dans ses règles* ». **20 Minutes** : « *Selon l'ONG, les 3 000 conventions fiscales bilatérales conclues par les Etats sous la pression de l'OCDE se révèlent aujourd'hui être autant d'obstacles à une remise à plat du système, puisqu'il faudrait les renégocier une à une. [...] Pascal Saint-*

Amans n'exclut pas de recommander au G20 une convention multilatérale pour remplacer les traités existants ».

<http://www.20minutes.fr/economie/1099461-ocde-attaque-multinationales>

- L'OCDE plaide en faveur d'une intensification de la coopération internationale concernant la fiscalité des entreprises

<http://www.oecd.org/fr/presse/locde-plaide-en-faveur-dune-intensification-de-la-cooperation-internationale-concernant-la-fiscalite-des-entreprises.htm>

- Lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (99 pages) :

<http://www.oecd.org/fr/ctp/BEPS%20French%20Final%20for%20web.pdf>

(Sources : [www.20minutes.fr](http://www.20minutes.fr) du 12/02/2013, [www.oecd.org](http://www.oecd.org))

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● PSA annonce 5 milliards d'euros de pertes en 2012

Le 13/02/13, PSA a dévoilé une perte nette de 5 milliards d'euros en 2012, la plus lourde de son histoire. Explication ? Sa dépendance aux marchés européens en crise. **Le Parisien** : « Confronté à la baisse des ventes sur son principal marché, le groupe a prévu de supprimer plus de 11 200 postes entre 2011 et 2014 en France (sur un total de 91 000) et de fermer son usine d'Aulnay-sous-Bois (3 000 salariés), en région parisienne, en 2014. Toutefois, le ministre de l'économie et des finances, Pierre Moscovici, a assuré que la nationalisation de PSA Peugeot Citroën n'était absolument pas d'actualité ». **Jean-Pierre Mercier**, délégué CGT à l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois : « Quand on analyse la situation, on note qu'il y a 4,7 milliards d'euros de dépréciations d'actifs, qui sont purement un jeu d'écriture comptable. Les 300 millions d'euros restants ont été provisionnés pour financer les 11 000 suppressions d'emploi. Ce n'est pas de l'argent qui est sorti du groupe. [...] Comme d'habitude, la direction fait un effet d'annonce pour justifier l'injustifiable ». Des solutions ? Le groupe mise sur son alliance avec l'américain General Motors pour rebondir. Par ailleurs, les membres du directoire de PSA vont réduire leurs salaires en renonçant à leurs parts variables pour 2012. **Philippe Varin**, président du directoire de PSA : « [Il s'agit d'envoyer] un signe de solidarité essentiel pour garantir l'engagement des équipes. Sur ce sujet, j'ai déjà pris une décision en 2011 : c'était d'abandonner 100 % de ma part variable et le directoire également. Pour l'année de l'exercice 2012, nous avons pris la même décision ». En cela, PSA se démarque de Renault et de son président, Carlos Ghosn, qui a proposé « le report de 30 % de sa part variable de l'année 2012 au 31 décembre 2016 si un accord de compétitivité devait être signé en France ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/02/13/psa-annonce-des-pertes-de-5-milliards-d-euros-en-2012\\_1831610\\_3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL\\_Titresdujour\]-20130213-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/02/13/psa-annonce-des-pertes-de-5-milliards-d-euros-en-2012_1831610_3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130213-[titres])

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 13/02/2013)

### ● Renault reste dans le vert malgré une baisse des bénéfices

Le 14/02/13, Renault a fait état d'un bénéfice net pour 2012 en recul de 15,3 %, à 1,77 milliard d'euros, malgré une plus-value exceptionnelle de 924 millions d'euros. Renault affiche aussi des résultats opérationnels et un chiffre d'affaires en repli, souffrant de la crise de l'automobile en Europe. Son bénéfice d'exploitation ressort à 122 millions (contre 1,24 milliard en 2011), et le chiffre d'affaires a reculé de 3,2 %, à 41 milliards. Le groupe, qui a fini de se désendetter, vise pour 2013 une augmentation des ventes, une marge opérationnelle et un flux de trésorerie positif pour la branche automobile.

[http://www.huffingtonpost.fr/2013/02/14/renault-reste-dans-le-vert-malgre-baisse-benefices\\_n\\_2683387.html?icid=maing-grid%7Cfrance%7Cd1%7Csec3\\_Ink1%26pLid%3D154459](http://www.huffingtonpost.fr/2013/02/14/renault-reste-dans-le-vert-malgre-baisse-benefices_n_2683387.html?icid=maing-grid%7Cfrance%7Cd1%7Csec3_Ink1%26pLid%3D154459)

(Source : [www.huffingtonpost.fr](http://www.huffingtonpost.fr) du 14/02/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● Quelques résultats d'entreprises pour 2012 :

- Total : des profits colossaux en 2012

(<http://www.challenges.fr/entreprise/20130213.CHA6167/total-annonce-de-colossaux-profits-en->

[2012-malgre-le-recul-de-sa-production-d-hydrocarbures.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130213](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/02/13/societe-generale-se-reorganise-pour-reduire-ses-couts_1831604_3234.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130213))

- **Société Générale : un bénéfice en recul pour 2012**

([http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/02/13/societe-generale-se-reorganise-pour-reduire-ses-couts\\_1831604\\_3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL Titresdujour\]-20130213-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/02/13/societe-generale-se-reorganise-pour-reduire-ses-couts_1831604_3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL Titresdujour]-20130213-[titres]))

- **Cosmétiques : L'Oréal fait encore mieux que le marché**

([http://www.challenges.fr/entreprise/20130212.CHA6149/cosmetiques-l-oreal-fait-encore-mieux-que-le-marche.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130212](http://www.challenges.fr/entreprise/20130212.CHA6149/cosmetiques-l-oreal-fait-encore-mieux-que-le-marche.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130212))

- **Publicis signe « la meilleure année de son histoire »**

(<http://www.lefigaro.fr/medias/2013/02/14/20004-20130214ARTFIG00388-publicis-signe-la-meilleure-annee-de-son-histoire.php>)

- **BNP Paribas : bénéfice net 2012 en hausse, mais inférieur aux attentes**

(<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-economie/bnp-paribas-benefice-net-en-hausse-mais-inferieur-aux-attentes-en-2012-14-02-2013-2567261.php>)

(Sources : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 13/02/2012, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 13/02/2013, [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 12/02/2013, Thiébault Dromard, [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 14/02/2013, Philippe Larroque, [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 14/02/2013)

#### ● **EDF va recruter 2 000 personnes en 2013**

Le 14/02/13, Henri Proglio, PDG d'EDF, a annoncé que l'entreprise allait poursuivre son plan de recrutement et de créations de postes en 2013, au même rythme qu'en 2012, malgré le lancement d'un plan d'économies supplémentaires qui vise à dégager un milliard d'euros dès 2013. **M. Proglio** : « *Dans la continuité de 2012, 6 000 recrutements seront de nouveau effectués, et EDF sera encore créateur d'emplois à hauteur de 2 000 en 2013, soit des chiffres identiques à l'année dernière* ». Selon **Challenges** : « *Le bénéfice net (part du groupe) [d'EDF] a augmenté de 5,3 % à 3,3 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires en hausse de 11,4 % à 72,7 milliards. [...] Le bénéfice courant, indicateur de performance préféré du groupe, a grimpé de 16,9 % à 4,2 milliards, grâce à un gain de 629 millions lié à l'accord conclu avec l'Etat pour effacer les charges d'EDF liées à la CSPE [ndlr, Contribution au service public de l'électricité, une taxe qui finance notamment les énergies renouvelables]* ». Des résultats bien meilleurs que ceux attendus par les analystes, qui prévoient une hausse de 12 % à 4 milliards, selon un consensus diffusé par le groupe.

[http://www.challenges.fr/energie-et-environnement/20130214.CHA6309/edf-va-recruter-2-000-personnes-en-2013.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130214](http://www.challenges.fr/energie-et-environnement/20130214.CHA6309/edf-va-recruter-2-000-personnes-en-2013.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130214)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 14/02/2013)

#### ● **Air France : Transavia rentable pour la 1<sup>ère</sup> fois de son histoire**

Le 14/02/13, Lionel Guérin, patron de Transavia France, la filiale à bas coûts d'Air France, a annoncé un bénéfice net 2012 qui sera « *aux alentours de 1 million d'euros* », tandis que le bénéfice d'exploitation sera, lui, « *plus élevé, à un niveau supérieur aux prévisions budgétées* » en interne. Le chiffre d'affaires, lui, sera compris « *entre 200 et 240 millions d'euros* », dont environ 20 % proviendraient des recettes annexes. Ce qui a permis à M. Guérin de déclarer, devant la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, que son groupe avait été « *rentable* » en 2012.

[http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/air-france-transavia-rentable-pour-la-premiere-fois-de-son-histoire\\_372552.html](http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/air-france-transavia-rentable-pour-la-premiere-fois-de-son-histoire_372552.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 14/02/2013)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Microsoft devrait 52 millions d'euros au fisc français**

Le 15/02/13, le site BFM Business indiquait que le fisc français avait notifié un redressement fiscal de 52 millions d'euros à la filiale française de l'éditeur de logiciels américain Microsoft. **BFM Business** : « *Le fisc français ne lâche pas Microsoft. Il a notifié un nouveau redressement fiscal à la filiale française de l'éditeur de logiciels - le troisième en cinq ans, pour un montant de 52,5 millions d'euros. [...] Ce redressement, qui résulte d'un contrôle effectué en 2010, porte sur les prix de transfert pratiqués entre la filiale française et son actionnaire lors des exercices 2007 à 2009* ». Toujours d'après BFM Business, Microsoft



conteste ce redressement, et a saisi la Commission nationale des impôts directs, qui examine le dossier en ce moment : « *Microsoft utilise en France depuis 1994 le statut "d'agent commissionné", c'est-à-dire que lorsqu'elle vend un produit, la filiale française ne comptabilise pas le prix de vente du produit, mais uniquement une commission, qui est une fraction de ce prix de vente. La filiale française est un agent commissionné d'une filiale irlandaise, Microsoft Ireland Operations Limited* ». Le précédent redressement, adressé par Bercy à Microsoft en 2005, portait sur les exercices 1999 à 2001 et s'élevait à 20 millions d'euros. Le tribunal administratif avait finalement donné raison à Microsoft et Bercy avait dû « *rembourser à l'Américain les 20 millions d'euros... augmentés de 4 millions d'euros d'intérêts* ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130215.CHA6349/microsoft-doit-52-millions-d-euros-au-fisc-francais.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130215](http://www.challenges.fr/entreprise/20130215.CHA6349/microsoft-doit-52-millions-d-euros-au-fisc-francais.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130215)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 15/02/2013)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● La « *stupidité fonctionnelle* » à l'origine de la crise financière ?

D'après une étude rédigée par les professeurs Andre Spicer (de la City University de Londres) et Mats Alvesson (de l'université de Lund, en Suède), la crise financière de la City serait due à « *un management par la stupidité* ». **Le Monde** : « *Selon cette théorie de la "stupidité fonctionnelle", le monde de la finance serait dicté par le "fais d'abord, réfléchis après". Une attitude qui tend à écarter les questions gênantes, et les longues réflexions sur les actions des salariés – alors même qu'on attend d'eux de grandes compétences* ». **Andre Spicer** : « *De nombreuses entreprises, où l'intelligence des employés est primordiale, telles que les banques et les sociétés de services professionnels, assurent que les compétences sont à la base de leurs activités. [...] Cependant, en y regardant de plus près [...] ces entreprises incitent des personnes très intelligentes à ne pas mettre à profit l'ensemble de leurs capacités intellectuelles. Au lieu de cela, les employés sont supposés ne pas trop réfléchir et simplement faire leur travail* ». Pourquoi ? « *La stupidité fonctionnelle sert en fait à maintenir et renforcer l'ordre dans ces entreprises, ainsi qu'à créer de bons rapports avec les autres salariés en période de croissance. Pas de question, pas de doute : la confiance amène son lot de bienveillance. En cas de crise, en revanche, cette "lobotomisation" empêche le salarié de sortir des sentiers battus. On évite toute confrontation qui pourrait être constructive* ». **Le Monde** : « *L'étude conclut en soulignant à quel point les capacités cognitives des individus sont limitées dès que s'instaurent des relations de domination au lieu de faire appel aux ressources et compétences des individus* ».

<http://bigbrowser.blog.lemonde.fr/2013/02/14/la-loi-et-lordre-la-stupidite-fonctionnelle-a-lorigine-de-la-crise-financiere/>

(Source : <http://bigbrowser.blog.lemonde.fr> du 14/02/2013)

## TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

### ● Lutte renforcée contre la fraude aux finances publiques

- **Présentation du ministère de l'économie et des Finances** : « *Des actions nouvelles ont été annoncées dans le cadre de la lutte contre la fraude comme l'abaissement des seuils de paiement en liquide à 1 000 euros pour les résidents. Le Premier ministre présidait le 11 février 2013 le Conseil national de lutte contre la fraude, aux côtés du ministre délégué au budget* ».

<http://www.economie.gouv.fr/lutte-contre-fraude-aux-finances-publiques-2013>

- **Comité national de lutte contre la fraude : lutte contre la fraude aux finances publiques 2013 (21 pages)** :

<http://proxy-pubminafi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/14224.pdf>

(Source : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr) du 13/02/2013)

[Retour au sommaire](#)

## LIVRES/REVUES

### ● « *La vérité sur le Cholestérol* », Philippe Even

- **Présentation de l'éditeur** : « *Le cholestérol, une molécule indispensable à la vie et l'une des plus précieuses pour ses multiples fonctions dans la structure des membranes et la*

fabrication de la cortisone, des hormones sexuelles masculines et féminines et de la vitamine D, et par conséquent à la construction du squelette. Les trois quarts du cholestérol sont fabriqués dans le foie et seulement un quart vient de l'alimentation. - Il n'y a pas de valeur normale du cholestérol, mais seulement une valeur moyenne (environ 2 g/l), qui varie d'un individu à l'autre, exactement comme la taille ou le taux des globules blancs, etc. Contrairement à ce qu'on avait cru dans les années 1970, le cholestérol ne joue aucun rôle dans les maladies artérielles, l'infarctus du myocarde et les accidents vasculaires cérébraux. Il n'est, avec les autres graisses (acides gras, triglycérides, etc.) qu'un simple tatouage sans conséquence sur les lésions de fibrose artérielle. Il n'y a aucun rapport entre le taux de cholestérol et les maladies artérielles, qui relèvent d'autres causes (diabète, inflammation, prédisposition génétique). Les régimes restreignant le cholestérol alimentaire font baisser le cholestérol de 15 à 20 %, mais ne changent rien à la fréquence des infarctus du myocarde ou des AVC. Trente études financées par les grandes firmes pharmaceutiques ont tenté de démontrer l'utilité des "statines" pour faire baisser le cholestérol et réduire les complications cardiovasculaires. Aucune n'a montré la moindre diminution de la mortalité cardiaque par infarctus (sauf la 1<sup>ère</sup> en 1994, contredite par toutes les autres). En revanche, les statines, qui inhibent la synthèse du cholestérol par le foie sont capables d'en réduire le taux de 20 à 50% selon la dose, mais cette réduction ne modifie en rien la mortalité cardiaque ou cérébrale. Ces molécules sont biologiquement efficaces, mais cliniquement sans bénéfice pour les malades... »

#### **- Cholestérol : un livre choc critique les statines :**

Le professeur **Albert Hagège**, président de la Société française de cardiologie, a violemment critiqué Philippe Even. Pour lui, il y a, au contraire, « un niveau de preuve rarement égalé par rapport à d'autres médicaments sur l'efficacité de ce produit. [...] Lorsque le patient est à haut risque cardio-vasculaire, c'est-à-dire qu'il a déjà fait un accident coronarien, qu'il est diabétique, qu'il est insuffisant rénal ou a d'autres facteurs de risques, ce patient là doit prendre des statines pour réduire ses risques ». Et s'il admet que les statines sont parfois trop prescrites, cela ne doit pas faire oublier leur efficacité pour prévenir les complications cardio-vasculaires pour les patients à risque. D'après lui, M. Even, qui est pneumologue et non cardiologue, veut « faire scandale, [...] faire du buzz » pour vendre son livre.

<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2013/02/14/19847-cholesterol-livre-choc-critique-statines>

- « **La vérité sur le cholestérol** » par Philippe Even (Le Cherche-Midi), 09/02/2013.

(Source : <http://sante.lefigaro.fr> du 14/02/2012)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.**

En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier.

Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)